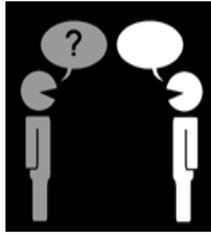


Assurance dépendance (aides techniques)

QU'EST-CE QUE C'EST?



Toutes les personnes qui ont un handicap peuvent faire une demande chez l'assurance dépendance pour avoir des aides techniques. Par exemple une sonnette avec un flash ou un réveil avec un vibreur. Les aides techniques sont destinées à faciliter ton quotidien.

C'EST POUR QUI?



Toutes les personnes qui ont besoin d'aide ou qui ont un handicap peuvent faire une demande chez l'assurance dépendance pour avoir les aides techniques.

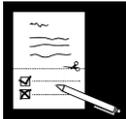
Tu ne peux avoir l'assurance dépendance que si tu as ton assurance maladie au Luxembourg depuis au moins 1 an.

QU'EST-CE QUE JE DOIS FAIRE?



Fini? Notes?

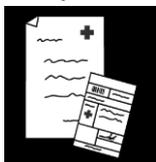
- 1) Remplis la 1ère et la 2ème page du formulaire. Tu dois cocher la case : « **Demande pour aide technique ou adaptation du logement** ».



- 2) Prends un RV chez ton ORL. Dis au médecin que c'est pour l'assurance dépendance. Donne le formulaire au médecin.



- 3) Le médecin remplit le rapport médical (2ème partie du formulaire-R20). Dis au médecin de quoi tu as besoin (p.ex. Réveil avec vibreur ou flash, sonnette avec vibreur ou flash)



- 4) Le médecin envoie le formulaire et le rapport médical à l'assurance dépendance.



- 5) Tu reçois une lettre de l'assurance dépendance. Dans cette lettre il est dit si tu reçois les aides techniques ou non. Si l'assurance dépendance est d'accord de t'accorder toutes les aides techniques, elles seront commandées automatiquement. Elles seront livrées chez toi à la maison.

